

**DENIS GUIHOMAT,**  
président de l'Association nationale des cadres communaux de l'action sociale (ANCCAS)

## “ Il n’y a pas de territoire qui serait plus pertinent qu’un autre ”

**Cinq ans après votre congrès de Pau, vous remettez en avant la question du territoire de l'action sociale. Pourquoi ce choix ?**

Notre conviction est que nous sommes à l'aube d'une réorganisation qui ne fait que commencer. Deux ans après la loi Notre, on voit de nouveaux équilibres se dessiner. L'intercommunalité monte en puissance et, notamment dans les métropoles, vient challenger les politiques départementales. Cela suscite chez certains des inquiétudes légitimes car il va falloir redéfinir la place des communes et des départements dans ce nouveau contexte. À l'ANCCAS, nous avons toujours défendu l'intercommunalité sociale, nous n'allons pas faire machine arrière. Nous ne sommes absolument pas dans une logique défensive d'intérêts catégoriels. Ce n'est d'ailleurs pas le sujet et les professionnels que nous sommes peuvent parfaitement passer d'une échelle à une autre. Mais nous devons réfléchir à ce mouvement, aider nos collègues à appréhender ce nouveau contexte.

**Vous avez notamment lancé une étude en partenariat avec l'ANDASS.**

Elle a été confiée aux élèves administrateurs de l'Inet et va dresser un état des lieux et des prospectives sur l'organisation territoriale de la République en matière d'action sociale. Notre conviction est qu'il n'y a pas de territoire qui serait plus pertinent qu'un autre, mais que l'action sociale est par essence transversale et qu'elle doit irriguer les différents services ou les différents niveaux de collectivité. L'action sociale est partout et c'est pour cela qu'elle est un élément structurant d'une politique locale qu'elle soit communale, départementale ou métropolitaine.

**Elle est pourtant de moins en moins mise en avant, au point qu'un de vos ateliers se pose la question de comment vendre l'action sociale.**

C'est vrai que l'action sociale n'a pas toujours bonne presse. On la cantonne dans la « réparation » et le soutien aux exclus alors qu'elle est beaucoup plus vaste : le social ce sont aussi les services aux familles, le logement, l'aide aux personnes âgées, le handicap... cela nous concerne tous. Mais on a du mal à faire percevoir cette transversalité aux



**Denis Guihomat,** est directeur du CCAS de Tours et président de l'ANCCAS depuis 2007.

**Les 41<sup>es</sup> rencontres de l'ANCCAS** se tiendront à Saint-Raphaël (Var) du 6 au 8 juin autour du thème « Nous, cadres de l'action sociale... en projet(s) ». Avec des questions sur l'action sociale au cœur des projets de territoire, du marketing de l'action sociale, de l'action sociale de proximité. Inscription : rencontres@anccas.fr, ou fax : 03 81 52 92 56.

élus qui mettent peu en avant cette question dans le projet de mandat. On dit je vais faire du développement économique, je vais développer le sport et les loisirs, on ne dit pas je vais faire du social. C'est un challenge pour nous professionnels.

**Vous allez proposer au cours du congrès une évolution statutaire. Quel en est le sens ?**

Nous allons effectivement proposer un changement de nom qui pourrait par exemple devenir « l'association des cadres territoriaux de l'action sociale ». La logique qui sous-tendrait ce changement est de dépasser la vieille amicale des directeurs des bureaux d'aide sociale à laquelle on nous ramène parfois (bien que cela fasse longtemps que nous n'en sommes plus là) et de nous ouvrir à tous les cadres de l'action sociale qu'ils soient dans un département, une intercommunalité, une région... Au quotidien nous travaillons tous ensemble et nous sommes amenés à évoluer dans des structures différentes. Il n'y a pas de raison que nos associations professionnelles ne traduisent pas ce positionnement. Cela doit contribuer à montrer combien l'action sociale transcende les clivages et les barrières parfois un peu artificielles. ♦

*Propos recueillis par Laurent Thoviste*